

Visé par le Maire : le 10.11.2020
Affiché en Mairie : le 10.11.2020
Envoyé pour publication : le 10.11.2020

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 novembre 2020

Date de convocation : 02/11/2020

COMPTE RENDU SOMMAIRE

→ *Deux décisions modificatives de crédits*

Une pour la régularisation d'une opération d'ordre budgétaire et l'autre pour la correction du financement d'une acquisition immobilière

→ *Encaissement du Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (F.P.I.C)*

Pour 2020, la Communauté de Communes du Pays d'Huriel va reverser la somme de 9 192 euros à la commune de Chazemais, au titre du F.P.I.C.

→ *Prise en charge à 100% des fournitures scolaires des collégiens*

Pas de changement, les élus décident de prendre en charge à 100% les fournitures scolaires des collégiens originaires de la commune, scolarisés au collège de Vallon-en-Sully.

→ *Composition de la commission de contrôle des listes électorales*

La commission de contrôle des listes électorales sera composée d'un conseiller municipal, d'un délégué de l'administration et d'un délégué du tribunal judiciaire. Des noms sont proposés au service élection de la Préfecture pour qu'un arrêté préfectoral soit pris dans ce sens.

La date du prochain Conseil Municipal sera fixée en décembre 2020.